

	REALISATION DU PRODUIT	CONDITIONS GENERALES DE VENTE
--	---------------------------------------	--

- ARTICLE 1 – COMMANDE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux ventes conclues par MPQ ELECTRONIQUE, et concernant la vente de tout matériel électronique, de pesage, de mesures physiques, les outils industriels et autres composants électroniques ainsi que les services associés (métrologie, maintenance...).

MPQ ELECTRONIQUE se réserve le droit de les modifier à tout moment.

La durée de validité des offres de la société MPQ ELECTRONIQUE est de 3 mois ; passé ce délai l'offre n'engage plus la société sauf accord écrit.

- ARTICLE 2 – PRIX

Les prix donnés dans les offres ou sur le site sont en euros hors taxes et hors frais de port, de livraison, d'installation et d'emballage qui sont facturés en sus.

Les tarifs indiqués pour les frais de port comprennent également les frais d'emballage, ainsi qu'une assurance « perte » ou « casse » durant le transport et ne sont valables que pour la France Métropolitaine.

Les prix affichés sur le site sont susceptibles d'être modifiés à tout moment, en fonction de l'évolution des tarifs fournisseurs.

ARTICLE 3 – PRESTATION

Si le laboratoire peut ne pas répondre au cadre défini par le COFRAC en termes de procédure d'étalonnage, le client sera averti et un document non COFRAC sera émis.

Les prestations sont réalisées suivant les spécifications techniques et procédures de MPQ ELECTRONIQUE

Les programmes d'étalonnage ainsi que les incertitudes associées sont consultables par le client sur le site <http://www.MPQ-ELECTRONIQUE.fr> tel que stipulé sur les documents remis au client lors de réponse aux consultations (devis/offre technique/.....). Toutes commandes ou contrats (sans spécifications) faisant suite à ces documents validera ces spécifications mises en ligne et toutes réclamations client seront en l'état rejetées.

Sans autres spécifications de la part de nos clients les étiquettes apposées sur les instruments de mesure seront revêtues des indications :

- Initiales de MPQ ELECTRONIQUE ayant réalisé la prestation
- L'identifiant de l'instrument
- Date d'étalonnage (mois/année)
- Date de réétalonnage (mois/année)

La date de réétalonnage sera fixée par défaut à un an.

ARTICLE 4 - ETALONNAGE COFRAC

Portées, incertitudes et méthodes sont disponibles dans les annexes techniques sur le site : www.cofrac.fr

ARTICLE 5 - INTERVENTION SUR SITE

L'offre de prix stipule les frais de déplacement pour la durée maximale prévue. Tout dépassement de durée dû à la responsabilité du donneur d'ordre (non disponibilité du matériel, refus d'arrêt de production, etc.) sera facturée 750 €HT par jour.

ARTICLE 6 - PERTE DE CERTIFICATS

Au-delà d'un délai de 3 mois après la fin de la prestation, tout Duplicata demandé sous format papier d'un certificat d'étalonnage ou d'un constat de vérification sera facturé forfaitairement 40 €HT.

ARTICLE 7 - ARCHIVAGE DES DOCUMENTS D'ETALONNAGE

MPQ ELECTRONIQUE archive une copie des documents de contrôle / vérification / étalonnage format PDF sur une durée de 5 ans (sauf accord écrit) et qu'ils éditent à la demande du client aux conditions de l'article 6.

Pour les documents de contrôle / vérification / étalonnage sous format numérique les originaux seront archivés tous les six mois sous serveur spécialisé et conservé sur une durée de cinq ans sauf conditions particulières formalisées.

	REALISATION DU PRODUIT	CONDITIONS GENERALES DE VENTE
--	---------------------------------------	--

- ARTICLE 8 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Sauf stipulations contraires acceptées par écrit par MPQ ELECTRONIQUE, les paiements peuvent être effectués par carte bancaire (uniquement en France Métropolitaine), par PayPal, par chèque ou par virement bancaire.

Le paiement sera effectué comptant à réception de facture lors de la première commande.

Tout client ayant déjà passé des commandes à la Société MPQ ELECTRONIQUE, bénéficiera des conditions de paiement suivantes :

- Factures inférieures à 150 €HT : par chèque net sans escompte à réception de facture
- Factures comprises entre 150 €HT et 450 €HT : par chèque ou virement net sans escompte ou traite acceptée à 45 jours FDM
- Factures supérieures à 450 €HT : franco de port et paiement par chèque, virement ou traite à 45 jours FDM
- Toutes les factures sont émises à la date de livraison.

MPQ ELECTRONIQUE se réserve le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un Client qui n'aurait pas réglé tout ou partie d'une commande précédente ou avec lequel un litige serait en cours.

En cas de défaut de paiement à son échéance, MPQ ELECTRONIQUE se réserve le droit d'exiger de plein droit le paiement d'intérêts moratoires à un taux équivalent à 1,5 fois le taux d'intérêt légal, conformément à l'article L 441-6 du Code de Commerce. En sus, à titre de clause pénale et sans mise en demeure préalable, une pénalité de 15% des sommes impayées sera due à MPQ ELECTRONIQUE, sans préjudice de tous dommages et intérêts. Le défaut de paiement pourra également entraîner de plein droit, l'exigibilité intégrale et immédiate de toutes les sommes dues et la suspension des livraisons de commandes en cours.

- ARTICLE 9 - RESERVE DE PROPRIETE

MPQ ELECTRONIQUE conserve la propriété des produits vendus jusqu'au paiement définitif et intégral de leur prix. La commande d'un produit implique de la part du client l'acceptation inconditionnelle de la présente clause de réserve de propriété.

- ARTICLE 10 – DISPONIBILITE

La disponibilité des produits n'est qu'indicative et représente notre meilleure estimation.

- ARTICLE 11 - LIVRAISON

Les délais de livraison s'entendent à compter de la validation de la commande par MPQ ELECTRONIQUE, ils représentent notre meilleure estimation et sont sans engagement de notre part. La livraison est réputée effectuée dès que le Produit quitte l'entrepôt,

Les Produits sont livrés au lieu indiqué par le Client dans la commande acceptée par MPQ ELECTRONIQUE. Les livraisons ont lieu du lundi au samedi entre 08h00 et 18h00 sans engagement d'horaire précis. Il appartient au Client d'effectuer toutes vérifications, de faire toute réserve à l'arrivée des Produits, conformément à l'article L 133-3 du Code de Commerce, et d'exercer s'il y a lieu et dans les délais réglementaires tous recours contre le transporteur.

A défaut de réserves expressément émises par le Client lors de la livraison, les Produits délivrés seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande. Les réclamations éventuelles doivent parvenir à MPQ ELECTRONIQUE dans les 8 jours de la réception des Produits, à peine de déchéance de la garantie stipulée ci-dessous. MPQ ELECTRONIQUE se réserve la possibilité d'effectuer des livraisons partielles avec facturations correspondantes. Dans ce cas, toute livraison partielle sera considérée comme un contrat séparé et le Client ne pourra se prévaloir de l'attente du Produit commandé pour différer le paiement correspondant.

- ARTICLE 12 – GARANTIES

Les Clients bénéficient de la garantie légale des vices cachés résultant des articles 1641 et suivants du Code Civil.

Tous les Produits vendus bénéficient d'une période de garantie minimum d'un an. Certains produits bénéficient d'une durée de garantie supérieure, indiquée sur leur fiche.

Cette garantie s'applique sous réserve que les Produits vendus soient conservés conformément aux préconisations du constructeur et utilisés conformément à leur destination et aux recommandations du constructeur.

	REALISATION DU PRODUIT	CONDITIONS GENERALES DE VENTE
--	---------------------------------------	--

Cette garantie ne s'applique pas aux pièces détachées, aux fournitures courantes, aux accessoires (câbles d'alimentation, flexibles...), ni aux consommables. Le remplacement des pièces n'a pas pour effet de prolonger la durée de garantie.

Sont également exclus de la garantie les dysfonctionnements provenant de l'usure normale des Produits ou d'une utilisation non conforme des Produits par le Client. Les Produits ne doivent pas non plus avoir fait l'objet d'une tentative de réparation non autorisée MPQ ELECTRONIQUE.

Après expertise du produit par le service technique de MPQ ELECTRONIQUE, et en cas d'acceptation de cette garantie, MPQ ELECTRONIQUE se réserve le droit d'effectuer la réparation du produit défectueux, soit de le remplacer par un Produit avec des fonctionnalités au moins équivalentes, soit de rembourser le Client des Produits vendus.

La responsabilité de MPQ ELECTRONIQUE ne saurait être étendue aux préjudices, quels qu'ils soient, que pourrait subir le Client du fait des défauts des Produits.

En aucun cas, MPQ ELECTRONIQUE ne garantit que les Produits vendus soient aptes à répondre à un problème particulier propre à l'activité du Client. Le Client ayant pris connaissance des caractéristiques techniques des Produits, a sous sa propre responsabilité, et en fonction de ses besoins tels qu'il les a déterminés, porté son choix sur les Produits faisant l'objet de sa commande.

MPQ ELECTRONIQUE n'est donc tenue à aucune indemnisation envers le Client utilisateur ou envers les tiers pour les conséquences de l'usage des Produits, qu'il s'agisse de dommages directs ou indirects, d'accidents aux personnes, de dommages à des biens distincts des Produits vendus, de pertes de bénéfices ou de manque à gagner, de dommages provenant d'une détérioration ou de pertes de données enregistrées par le Client

Les logiciels intégrés dans les Produits ou vendus sont la propriété du constructeur du Produit et le Client ne bénéficie que d'un droit d'usage conformément aux licences d'utilisation de l'éditeur.

- ARTICLE 13 – RESPONSABILITE

MPQ ELECTRONIQUE ne saurait être tenue responsable d'un manquement à une quelconque de ses obligations à l'occasion d'un cas fortuit, de force majeure (telle que définie dans le Code Civil) ou d'incidents ou défaillance des transports/communication, grève, block out, interdiction ou embargos d'exportations ou d'importations, d'inondation, d'incendie ou d'interruption des systèmes informatiques et de télécommunications.

MPQ ELECTRONIQUE n'est responsable des dommages directs que sur faute dûment prouvée et exclusive dans la réalisation du dommage. Sa responsabilité ne saurait être recherchée au-delà de 6 mois suivant la survenance du fait générateur de celle-ci et excéder le montant global HT versé par le Client à MPQ ELECTRONIQUE au titre de la Commande ayant généré sa responsabilité.

MPQ ELECTRONIQUE ne saurait être tenue pour responsable de tout dommage direct immatériel ou dommage indirect tel que la perte d'exploitation ou d'image.

Les photos, textes et illustrations du Site ne sont pas contractuels.

- ARTICLE 14 - INFORMATIQUE ET LIBERTES

Toute passation de commande donne lieu à l'établissement d'un fichier automatisé conformément aux dispositions de la loi " Informatique et Libertés " du 6 janvier 1978 pour le compte de MPQ ELECTRONIQUE. La collecte des informations est indispensable aux traitements des commandes et à la facturation. A défaut, la commande ne pourra être validée. Un droit d'accès, de modification et de rectification quant aux informations concernant le Client peut être exercé par ce dernier en ligne dans la section " Mon compte " ou en remplissant un formulaire dans la section " Contacts ". Ces informations ne seront pas communiquées à des tiers.

- ARTICLE 15 - DROIT APPLICABLE ET COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

Toute contestation sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce dans le ressort duquel est situé le siège social de MPQ ELECTRONIQUE. Celui-ci est seul compétent.